

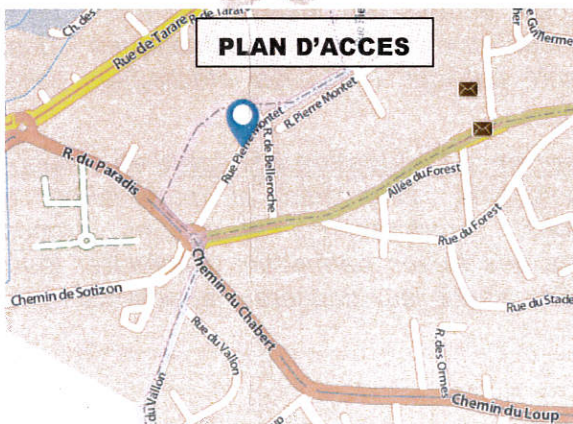
Informations pratiques

Vous pouvez rencontrer un médecin scolaire au Centre
Médico-Scolaire
955 rue Pierre Montet
69400 VILLEFRANCHE

Le secrétariat est ouvert tous les jours du lundi au vendredi
de **8h30 à 17h**
et mercredi de **8h30 à 12h**

Comment prendre un rendez-vous ?

- ☎ **04.74.07.81.57**
- ✉ **ce.ia69-cms-villefranche@ac-lyon.fr**
- en vous présentant à l'adresse ci-dessus



Accès en bus :
Ligne 1 arrêt « Paradis »
ou lignes 4 et 6 arrêt « Limas Collège »

Communes concernées

Amberieux, Anse, Arnas, Blace, Cogny, Denicé, Gleizé, Lacenas, Lachassagne, Le Perréon, Liergues, Limas, Lucenay, Marcy, Montmelas, Pommiers, Pouilly Le Monial, Rivolet, Salles Arbuissonnas, St Etienne des Oullières, St Etienne la Varenne, St Georges de Reneins, St Julien, Vaux en Beaujolais et Villefranche.

Pourquoi le médecin scolaire intervient-il ?

- ❖ Le dépistage des élèves dans leur 6^{ème} année, à la demande des parents, de l'infirmière et des enseignants
- ❖ L'accueil et le suivi des élèves à besoin particulier (dyslexie, dyspraxie, dysphasie,...) qui nécessitent un PAP, des élèves porteurs de handicap et des élèves atteints de maladie chronique avec la mise en place d'un PAI
- ❖ Les interventions d'urgence en cas d'évènements graves survenant dans la communauté scolaire (cellule d'écoute) - auprès des enfants en danger, victimes de violences, maltraitances ou d'évènements traumatiques - dans le cadre de la santé publique (maladies infectieuses collectives par exemple).
- ❖ La prévention et l'éducation à la santé en collaboration avec les enseignants, infirmières et partenaires concernés : informations, sensibilisations et actions proposées pour l'ensemble des élèves permettant d'améliorer leur qualité de vie (hygiène, santé, jeux dangereux et violents...).